

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois
Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achamps-
Cartierville

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension

M^{me} Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce

Le 20 avril 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE239563001

Conclure deux (2) ententes-cadres avec Cofomo inc. (lots 1 et 2 - (1 seul soumissionnaire)), pour une durée de deux (2) ans, soit du 24 avril 2023 au 23 avril 2025, pour la fourniture sur demande de prestation de services de techniciens informatiques et le service de tisseur logiciel à la Ville de Montréal, avec deux (2) options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense maximale : 3 497 094,78 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19717

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE239563001

Conclure deux (2) ententes-cadres avec Cofomo inc. (lots 1 et 2 - (1 seul soumissionnaire)), pour une durée de deux (2) ans, soit du 24 avril 2023 au 23 avril 2025, pour la fourniture sur demande de prestation de services de techniciens informatiques et le service de trousseur logiciel à la Ville de Montréal, avec deux (2) options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense maximale : 3 497 094,78 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19717

À sa séance du 29 mars 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent. (lot 1)*

Le 5 avril 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction espaces de travail et services aux utilisateurs du Service des technologies de l'information ont présenté ces deux ententes-cadres. Le lot 1 comprend la prestation de services de techniciens et de coordonnateurs pour la gestion des ordinateurs portables et de bureau ainsi que pour l'installation d'équipements. Quant au lot 2, il s'agit de la prestation de services pour l'analyse et la conception de troussees logicielles.

La publication de l'appel d'offres pour ce dossier décisionnel s'est échelonnée du 19 novembre 2022 au 2 février 2023. Durant cette période, quatre addenda ont été émis afin d'apporter des précisions qui n'avaient aucune incidence sur le prix. La Ville n'a reçu

qu'une seule soumission, malgré les dix preneurs du cahier des charges. Les raisons de désistements évoquées sont l'engagement de ces firmes dans d'autres projets, le manque de temps pour répondre à l'appel d'offres et l'incapacité de combler les exigences du contrat.

L'unique soumissionnaire, la firme *Cofomo inc.*, en serait à son troisième octroi de contrat depuis 2019. D'après les personnes-ressources, les services demandés sont plutôt génériques, mais ce contrat reste peu attractif. D'autre part, et au-delà de la pénurie de main-d'œuvre, il demeure plus facile pour *Cofomo inc.* d'avoir les ressources suffisantes pour soumissionner, car elle a déjà une équipe en place pour répondre aux besoins de la Ville.

Enfin, les services rendus par la firme sont conformes aux standards de qualité de la Ville. De plus, les responsables ont précisé que le fournisseur a accepté de revoir légèrement à la baisse l'un des taux horaire au bordereau de prix. À la suite de cette négociation, le prix final pour le lot 1 montre un écart de seulement 1,36 % avec l'estimation interne.

Au terme de la présentation, la Commission a notamment demandé s'il ne serait pas plus avantageux de développer l'expertise à l'interne, car nous aurons toujours besoin de ce type de services. Les besoins étant variables, ces ententes-cadres offrent à la Ville une plus grande flexibilité, a précisé le Service. Il est également question du plan de mise à niveau du système informatique. Les personnes-ressources ont expliqué que c'est un programme en continu. Comme le matériel devient obsolète, la Ville doit remplacer de manière cyclique les postes de travail, de l'ordre d'environ 20 % par année. À cet égard, les membres ont voulu savoir quels étaient les efforts déployés par la Ville pour favoriser l'économie circulaire et limiter son impact numérique. Parmi les initiatives énoncées, le Service a souligné qu'un budget avait été octroyé pour faire des réparations simples à l'interne. Satisfaits des explications, les membres ont remercié les ressources du Service des technologies de l'information.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (lot 1);*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE239563001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.